



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU MARDI 5 JUILLET 2022

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 37 - Jury d'assises 2023 – Etablissement de la liste communale préparatoire à la liste annuelle - Tirage au sort de 30 personnes à partir de la liste générale des électeurs

L'an deux mil vingt et un, le cinq juillet 2022, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt neuf juin 2022, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. EMERIAU, M. BEASSE, Mme RICHEL, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

M. PADIOLEAU a donné procuration à Mme CIRON
Mme JARRET a donné procuration à Mme GALLAND-PLUMEJAULT
M. KESKIN a donné procuration à M. BOISSEAU
Mme CHAUVIN a donné procuration à Mme BOMBRAY
Mme HEBERT a donné procuration à M. NOMARI

Secrétaire de séance : M. BEASSE

OBJET : Jury d'assises 2023 – Etablissement de la liste communale préparatoire à la liste annuelle - Tirage au sort de 30 personnes à partir de la liste générale des électeurs

REF : Lettre de Monsieur le Préfet de la Loire-Atlantique du 26 avril 2022

EXPOSÉ

Conformément à la loi n° 78.788 du 28 juillet 1978 modifiée, la Circulaire n°79.94 du 19 février 1979 de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et le Code de Procédure Pénale, Monsieur le Préfet de la Loire-Atlantique demande de procéder au tirage au sort de 30 personnes susceptibles de siéger en qualité de juré aux Assises de la Loire-Atlantique en 2023.

DECISION

Ce tirage au sort devant avoir lieu publiquement, conformément à l'article 261 du Code de Procédure Pénale, il vous est proposé d'y procéder.

Fait à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 5 juillet 2022

Le secrétaire de séance,



Grégory BEASSE

Le Maire,



Alain HUNAUT

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20220707-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2022

Publication le : 07-07-2022

Le Maire,
Alain HUNAUT



Mis en ligne le 7/07/2022